



DECLARATION DES PERFORMANCES

En accord avec l'Annexe III du Règlement (UE) n°305/11 changé par le Règlement délégué (UE) n°574/2014

Nr.: 1317000

Code d'identification unique du produit type: **MC-Powerflow 5300**

Numéro de lot : **voir emballage du produit**

Usage: **Superplastifiant/Haut réducteur d'eau/Adjuvant pour béton –
EN 934-2 : T3.1/T3.2 ; EN 934-2 : T2**

Fabriquant: **MC-Chimie SARL
8 Avenue Marchande, 57520 Grosbliederstroff**

Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances: **Système 2+**

Norme harmonisée: **EN 934-2:2009+A1:2012**

Organisme vérificateur: **Laboratoire d'essai des matériaux et de recherche – MPA Karlsruhe (Nr d'identification : 0754)**
L'organisme vérificateur a réalisé, selon le système 2+, une inspection initiale de l'usine ainsi qu'une surveillance de production suivis d'une évaluation et d'une appréciation du contrôle de production en usine.
Le produit MC-Powerflow 5300 remplit les demandes de la norme EN 934-2 : T3.1/T3.2 et EN 934-2 : T2. Un premier rapport d'essais a été établi. Le contrôle de production en usine a été certifié par l'organisme vérificateur.

Certificat de conformité du contrôle de production en usine Nr. 0754-CPR-17-0402

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Teneur en ions chlorure	Max. 0,10 % en masse	EN 934-2:2009+A1:2012
Teneur en alcalins (Na ₂ O équivalent)	Max. 2,0 % en masse	EN 934-2:2009+A1:2012
Effet sur la corrosion	Composants conformes à la norme NF EN 934-1 : 2008, Annexe A.1	EN 934-2:2009+A1:2012
Résistances à la compression à fonction haut réducteur d'eau	À 1 jour: béton adjuvanté ≥ 140 % du béton témoin À 28 jours: béton adjuvanté ≥ 115 % du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.1
Résistance à la compression par augmentation de la consistance	À 28 jours: béton adjuvanté ≥ 90 % du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.2
Résistances à la compression	À 7 et 28 jours : béton adjuvanté ≥ 110 % du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 2
Teneur en air du béton frais à fonction haut réducteur d'eau	Béton adjuvanté ≤ 2 % en volume au-dessus de celle du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.1
Teneur en air du béton frais à fonction superplastifiant	Béton adjuvanté ≤ 2 % en volume au-dessus de celle du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.2
Réduction de la quantité d'eau	Béton adjuvanté ≥ 12 % en comparaison du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.1
Réduction de la quantité d'eau	Béton adjuvanté ≥ 5 % en comparaison du béton témoin	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 2
Augmentation de la consistance	Augmentation de l'étalement ≥ 160 mm par rapport aux (350 ± 20) mm initiaux	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.2
Maintien de la consistance	30 min après l'ajout, la consistance du béton adjuvanté ne doit pas tomber en dessous de la valeur initiale de la consistance du béton témoin.	EN 934-2:2009+A1:2012 Tableau 3.2
Substances dangereuses	Voir fiche de données de sécurité	EGVO

Les performances du produit MC-Powerflow 5300 est conformes aux performances déclarées.
Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du MC-Bauchemie Müller GmbH & Co. KG.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Directeur de MC-France

Grosbliederstroff, 14. Novembre 2018

Lieu et date